

Infographiste (Chef d'entreprise) (2997)

Document imprimé à partir de dorifor.be.

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

Apprenez ce métier chez un patron et suivez en même temps des cours dans un centre de formation : cette formule en alternance rémunérée permet à 87% des diplômés de créer leur propre entreprise ou de devenir salariés.

Objectif et Contenu

Programme	<p>Première année : Gestion générale - Anglais - Réseaux de communication - Technique d'expression et de conception graphique (couleur, forme, style...) - Conception graphique (Photoshop, Illustrator,...) exploitation des outils - Conception WEB (exploitation outils et langage) - Atelier de réalisation PAO - Atelier de réalisation WEB</p> <p>Deuxième année : Gestion générale - Anglais - Communication multimédia (marketing, design, psy, droit, déontologie...) - Conception prépresse (exploitation outils XPress et In Design) - Atelier de réalisation PAO - Gestion de projet</p> <p>Remarque : le programme de la première année est commun avec celui des concepteurs de produits multimédias</p> <p>Pour plus de détails, veuillez cliquer ici (http://www.efp-bxl.be/fr/formation/infographiste)</p>
Certification(s) visée(s)	Diplôme de chef d'entreprise, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ET Certificat de gestion
Type de formation	Alternance PME

Organisation

Durée	2 année(s)
Horaire	en journée ET en soirée
Début	Septembre
Coût	325 euro par an - Coût réduit Gratuit pour chercheur d'emploi bruxellois sur présentation du formulaire A15 -

Conditions d'admission

Prérequis administratif	Etre âgé de 18 ans au 31/12 ET être porteur du CESI ou du C2D dans les sections générale, technique ou artistique OU être porteur d'un certificat d'apprentissage des Classes moyennes dans la profession OU avoir suivi avec fruit la 6e année de l'enseignement professionnel OU réussir un examen d'admission (connaissances de base en mathématique et en français).
-------------------------	--

Intéressé(e) ?

Que faire	La période d'inscription se situe entre début mai et le 31 octobre.
-----------	---

[Plus d'informations concernant les inscriptions ?](#) (

<https://www.efp.be/inscriptions-1/>)

Des questions sur les stages ? Rencontrez un délégué à la tutelle ([voir les permanences](#)) (

<https://www.efp.be/sfpme-1/je-cherche-un-stage/contacter-un-delegue-a-la-tutelle/>).

Remarques

Vous devez être occupé dans la profession sous la forme d'un(e) :

- Convention de stage conclue entre le candidat et un patron formateur, et supervisée par un délégué à la tutelle (Cliquez [ICI](#) (<http://www.sfpme.spfb.brussels/fr/formation-chef-d-entreprise/contacter-un-delegue-a-la-tutelle>) pour voir leurs horaires de permanence)..
- Contrat de travail.

Une pratique en entreprise de minimum 500 heures sur la durée totale de la formation est possible pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de répondre à l'une des situations reprises ci-dessus.

Peuvent être dispensés de cette obligation d'occupation dans la profession, les auditeurs :

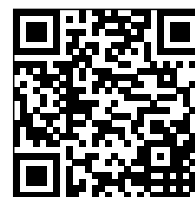
Titulaires d'un certificat d'apprentissage dans la profession.

Titulaires d'un diplôme technique ou professionnel dans la profession.

Occupés ou ayant été occupés dans la profession 2 années à temps plein sur les 6 dernières années.

Retrouvez cette formation sur

<http://www.dorifor.be/formation/infographiste-chef-d-entreprise-2997.html>



efp / SFPME- Chef d'Entreprise

Rue de Stalle 292b - 1180 Uccle

efp 0800 85 210

info@efp-bxl.be - <http://www.efp-bxl.be>